

15 SEPTEMBRE 2022

2^{ème} réunion et dernière de négociation rattrapage de l'inflation

- Augmentation des salaires : 2% au 1^{er} novembre 2022
- Prolongation de la RSA à 12% jusqu'au 31 mars 2023
- Engagement de la négociation sur les grilles de salaires lors des prochaines NAO dans chaque BU
- Engagement d'une négociation sur les mesures de mobilités sur tous les formats

FO Carrefour dénonce une proposition inadaptée qui ne prend pas en compte l'engagement des salariés et l'évolution de l'inflation. En plus de la dégradation des conditions de travail, du manque de personnel, l'absence de reconnaissance ne restera pas sans conséquence.

FO appellera l'ensemble des salariés du Groupe à la mobilisation générale pour une vraie revalorisation des salaires :

Entrepôts : 23 SEPTEMBRE 2022

Magasins : 24 SEPTEMBRE 2022

**POURVOIR
D'ACHAT**

